



AUTORISATION DE PRISE DE VUE ET DE DIFFUSION D'IMAGE

dans le cadre des activités proposées par le CASI LORRAINE

Le droit à l'image se fonde sur le principe de respect de la vie privée reconnu à toute personne et en particulier au mineur (article 9 du Code civil). Cela signifie que toute diffusion d'une image, d'une vidéo sans consentement est une atteinte à son droit à la vie privée.

Bibliothèque du CASI LORRAINE - 24 avenue Gambetta - 542600 CHALINDREY

L'établissement susnommé vous demande l'autorisation d'utiliser des photos, des vidéos prises au cours de l'animation suivante : Animation Culturelle **"Spectacle de Lumema"**.

Je soussigné(e), résidant au,
donne par la présente mon autorisation pour l'utilisation de mon image dans le cadre de l'activité susnommée au-dessus.

Je consens à ce que mon image puisse être utilisée dans tout support de communication (y compris, mais sans s'y limiter, photographies, vidéos, enregistrements audios, et publications en ligne) lié à cet événement, projet ou activité.

Je comprends que mon image pourrait être utilisée à des fins promotionnelles ou éducatives, et je renonce à tout droit à rémunération ou compensation pour son utilisation.

De plus, en tant que représentant légal du mineur nommé ci-dessous, je donne également mon autorisation pour l'utilisation de l'image de mon enfant dans le cadre mentionné ci-dessus.

Pour le mineur :

Nom du mineur :

Date de naissance :

En signant cette autorisation, je confirme que j'ai le droit légal de consentir à l'utilisation de l'image du mineur nommé ci-dessus, et j'accepte tous les termes et conditions de cette autorisation au nom du mineur.

Fait à, le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature de l'adulte :

Signature du représentant légal :